

BRÈVES SECTORIELLES

Royaume-Uni

Une publication du SER de Londres
Période du 14 au 25 juillet 2025

Fait marquant

Feu vert final pour la construction de Sizewell C

Le gouvernement a annoncé ce 22 juillet sa décision finale d'investissement pour la construction de la centrale nucléaire Sizewell C. Le projet de 38 Md£ prévoit une capacité de 3,2 GW, soit l'équivalent de la consommation de 6 millions de foyers dès 2035, tout en créant jusqu'à 10 000 emplois directs en phase de construction.

L'État britannique devient l'actionnaire majoritaire avec 44,9 % du capital, aux côtés d'EDF (12,5 %), La Caisse de dépôt et placement du Québec (20 %), Centrica (15 %) et Amber Infrastructure (7,6 %). Le financement reposera principalement sur des emprunts publics : le *National Wealth Fund* apportera 36,55 Md£ via des emprunts d'État, tandis que des banques fourniront environ 5 Md£ supplémentaires garantis par Bpifrance.

Le financement du projet s'appuie sur le modèle RAB (*Regulated Asset Base*), qui permet aux investisseurs d'être rémunérés dès la phase de construction, via une contribution des consommateurs : chaque ménage britannique paiera environ 1 £ par mois sur sa facture d'électricité jusqu'à la mise en service prévue d'ici la fin des années 2030. Ce mécanisme protège les investisseurs en cas de dépassement de coûts, plafonnés à 47 Md£, le surplus étant pris en charge par l'État.

En contrepartie, le gouvernement table sur des économies de 2 Md£ par an pour le système électrique une fois l'installation opérationnelle.

Energie-climat

Le ministère de l'énergie lance son nouvel appel d'offres pour les énergies renouvelables

Le DESNZ a dévoilé les termes de son 7ème appel d'offres pour l'octroi des CfD (*Contract for Difference*) aux projets d'énergie renouvelable. Ce nouvel appel d'offres, qui s'ouvrira en août, est capital pour l'ambition du gouvernement de décarboner le mix électrique d'ici 2030 grâce au développement rapide et massif de nouvelles énergies renouvelables.

Le gouvernement a procédé à plusieurs changements par rapport à l'appel d'offres lancé l'an dernier. La durée des contrats proposés a été allongé de 5 ans, passant de 15 à 20 ans, et les prix de réserve de ces enchères inversées ont été augmenté afin de tenir compte de l'inflation (113 £ / MWh pour l'éolien en mer, 92 £ / MWh pour l'éolien terrestre, 271 £ / MWh pour l'éolien flottant). Les projets d'éolien en mer pourront également candidater même s'ils n'ont pas encore reçu leur autorisation d'urbanisme.

Environnement

L'Independent Water Commission remet son rapport au gouvernement sur la réforme de la gouvernance du secteur de l'eau

L'*Independent Water Commission*, présidée par Sir Jon Cunliffe, l'ancien vice-gouverneur de la Banque d'Angleterre, a remis à Steve Reed, ministre chargé de l'environnement, son [rapport](#) sur la réforme de la gouvernance du secteur de l'eau. Ce rapport avait été commandé en réponse à la double crise économique et écologique traversée par le secteur, dans un contexte global de raréfaction de la ressource.

La Commission recommande notamment la suppression de l'Ofwat, le régulateur du secteur, et la création d'un nouveau régulateur qui unifierait les compétences de l'ensemble des régulateurs liés au secteur de l'eau (Ofwat, Drinking Water Inspectorate, Environment Agency, Natural England).

La Commission recommande également de régionaliser la régulation du secteur et la gestion de la ressource au niveau des principaux bassins (sur le modèle des agences de l'eau françaises).

Les autres recommandations (88 au total) touchent à la protection des consommateurs, au renforcement du contrôle des investissements et de la gouvernance des entreprises, au rehaussement des normes environnementales.

Le gouvernement publiera cet automne un livre blanc qui précisera sa réponse au rapport et qui sera soumis à consultation. Il publiera

également un plan de transition de la gouvernance du secteur dans l'attente de l'examen par le Parlement d'un projet de loi de réforme de la gouvernance du secteur dès que possible.

État des lieux 2025 de la divergence environnementale entre le Royaume-Uni et l'UE

L'*Institute for European Environmental Policy*, think tank de référence sur les questions environnementales, a publié son [rapport](#) annuel d'évaluation de la divergence entre le Royaume-Uni et l'Union européenne en matière de protection de l'environnement.

Cinq ans après le Brexit, le Royaume-Uni a pris du retard par rapport à l'Union européenne dans le renforcement de ses politiques environnementales. Si le Royaume-Uni n'a pas démantelé les protections héritées de l'UE, le *Planning and Infrastructure Bill* (actuellement en cours d'examen à la Chambre des Lords) ainsi qu'une forme de « divergence passive » font peser un risque sur la solidité du cadre existant. De son côté, l'UE continue d'avancer, en renforçant ses ambitions dans des domaines clés tels que l'économie circulaire, les émissions industrielles, le traitement des eaux usées ou encore la lutte contre la déforestation.

À l'inverse, la protection des lançons (*sandeels*) par les gouvernements britannique et écossais est un exemple positif d'utilisation de son autonomie réglementaire post-Brexit. Par ailleurs, la normalisation des relations avec l'UE dans le cadre du "UK-EU Reset" témoigne d'une conjoncture propice à un renforcement du dialogue et de la coopération sur les enjeux environnementaux.

Le rapport formule plusieurs recommandations pour limiter la divergence environnementale entre le Royaume-Uni et l'UE : (i) alignement des normes britanniques sur les normes européennes les plus ambitieuses (produits chimiques, économie circulaire et déforestation), (ii) collaboration scientifique et technique plus étroite, via un éventuel retour du Royaume-Uni au sein de l'Agence européenne pour l'environnement ; (iii) coopération accrue sur les enjeux internationaux et assouplissement des échanges entre les administrations ; (iv) plus grande réciprocité, l'UE pouvant aussi s'inspirer de certaines politiques britanniques (notamment en matière d'agriculture, de biodiversité ou de protection marine) et (v) un niveau d'ambition plus élevé, au-delà de l'alignement, permettant au Royaume-Uni de redevenir moteur dans la lutte environnementale.

Industrie

Le gouvernement lance son programme de soutien à l'industrie automobile DRIVE35

Le gouvernement a [annoncé](#) l'ouverture des premiers appels à projets du programme de soutien à l'industrie automobile DRIVE35, qui avait été présenté dans le cadre de la stratégie industrielle publiée en juin. Le programme déploiera 2,5 Md£ à horizon 2035 en

soutien à la R&D et à l'investissement automobile dans l'industrie automobile—dont 2 Md£ seront déployés entre 2025 et 2030. Le programme a pour objet de soutenir la transition de l'industrie automobile britannique vers les véhicules électriques, la croissance des entreprises du secteur automobile et l'innovation de produit et de procédé—notamment sur la conduite autonome.

Le gouvernement publie sa stratégie pour l'industrie pharmaceutique

Le gouvernement a publié son [Life Sciences Sector Plan](#) (stratégie industrielle pour le secteur des sciences de la vie), qui fait partie des huit stratégies sectorielles associées à la stratégie industrielle publiée en juin. Le gouvernement affiche son ambition de faire de l'industrie pharmaceutique britannique la troisième mondiale, derrière les États-Unis et la Chine, à horizon 2035. Il annonce notamment des mesures de simplification des processus de mise sur le marché et d'acquisition publique des médicaments. Il confirme également un investissement de 520M£ dans un fonds de soutien à la production de médicaments, qui avait été annoncé en 2023 par le précédent gouvernement et qui aura pour objet de soutenir les investissements en capital dans l'industrie pharmaceutique. Une « approche sur-mesure » sera par ailleurs développée pour soutenir les investissements de plus de 250M£, faisant notamment suite à l'annulation d'un investissement de 450M£ d'AstraZeneca à la suite de difficultés dans les discussions avec le gouvernement sur le soutien public au projet.

L'Association of the British Pharmaceutical Industry (ABPI), fédération des entreprises du secteur, [juge](#) cependant la stratégie « décevante », estimant que « l'ambition du gouvernement ne pourra pas être atteinte » en l'absence d'une revalorisation de prix et d'une réduction de la fiscalité sur les médicaments remboursés. Selon l'ABPI, les prix des médicaments au R-U sont plus faibles que dans tous les pays européens comparables et la fiscalité des médicaments y est plus élevée et en forte croissance.

Transports

Le gouvernement réinstaura des aides à l'achat de véhicules électriques

Le gouvernement a [annoncé](#) la mise en place de nouvelles aides à l'achat de véhicules électriques pour les particuliers, après leur suppression en 2022 par le gouvernement de Boris Johnson. Le dispositif annoncé le 16 juillet, doté de 650 M£ sur 3 ans, prévoit des aides allant de 1 500 £ à 3 750 £ pour l'achat d'un véhicule répondant à certaines conditions de prix (prix de vente inférieur à 37 000 £) et d'intensité en CO₂ de la production. Si la majorité des véhicules électriques produits en Chine semblent de fait exclus du dispositif, la liste des véhicules qui pourront en bénéficier n'est pas encore connue. Les constructeurs accueillent favorablement le dispositif, qui répond à une demande forte du secteur, mais regrettent le manque de clarté entourant les critères d'éligibilité.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Londres
pierre.chabrol@dgtresor.gouv.fr, karine.maillard@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Londres, Tiédel Sow (Transports, Industrie) Jérémy Mast (Energie, Environnement, Climat), Apolline Delagrangé, revue par Karine Maillard

Abonnez-vous : londres@dgtresor.gouv.fr